

Compte rendu de la réunion de la commission Finances du 08 07 2026

1 / TVLH : Taxe sur la Vacance des Logements d'Habitation

140 logements vacants sur la commune pour un total de 1400 logements, soit 10 %

En plus des locations occasionnelles

Ne sont pas concernés les locaux commerciaux, sites industriels, pas de portes etc

En parallèle de l'OPAH RU menée par la com com.

Mise en place potentielle d'une taxe sur ces logements, afin d'aider et d'inciter à la rénovation, location ou mise en vente de ces biens.

Le taux sera à discuter avant fin 2026, entre 8.75% (taux actuel de la taxe d'habitation) et 17 % (taux de la TVLH dans les zones tendues), afin de trouver la bonne variable d'ajustement.

Cette recette nouvelle, restera faible, et devra être utilisée à bon escient.

2 / Point RH

- Conservation du stagiaire aux ST
- 2 postes à pourvoir à la cantine (non compatibles avec le statut d' élu)
- Stabilité du service administratif